



COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

1998
SINCE DEPUIS

Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le vendredi 5 septembre 2025 à 19 h, au centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4 et sur la plateforme TEAMS.

Présents :	Linda Bechtiger	Commissaire-parent
	Debbie Cornforth	Commissaire
	David Eden	Commissaire
	Debbie Ford-Caron	Commissaire
	Karine Gauthier	Commissaire
	André Gosselin	Commissaire
	Chantal Guay	Commissaire
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Stephane Lagacé	Directeur général
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Ian O'Gallagher	Vice-président
	Shirley Picknell	Commissaire
	KayLee Richardson	Commissaire-parent
	Jean Robert	Président
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire
	Jo Visser	Commissaire

Absents :

Également

Présents :	Julien Duchamp	Directeur des Services éducatifs (par visioconférence)
	Leslie Dussault-Marcoux	Secrétaire de séance (par visioconférence)
	Vincent Laliberté	Secrétaire général
	Yves Lambert	Président du CQTA (par visioconférence)
	Anissa Landry	Directrice du Service des ressources financières
	Nancy L'Heureux	Directrice générale adjointe
	Benoit Sévigny	Directeur du Service des ressources matérielles, de l'informatique et de l'approvisionnement
	Julie Simard	Directrice du Service des ressources humaines

25-09.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19h02.

25-09.02 Déclaration de reconnaissance des terres autochtones

Nous aimerais commencer par reconnaître, honorer et respecter nos communautés des Premières Nations, les propriétaires traditionnels et les gardiens de la terre sur laquelle nous sommes réunis aujourd'hui.

25-09.03 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par S. Picknell et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

25-09.04 Période de questions réservée au public

Il n'y a eu aucune question.

25-09.05 Période de questions réservée aux élèves

Aucun élève n'était présent.

25-09.06 Correspondance des élèves

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

25-09.07 Plaintes

Aucune plainte n'a été reçue.

25-09.08 Adoption des procès-verbaux

a) Séance ordinaire tenue le 18 juin 2025

Il est PROPOSÉ par D. Cornforth, APPUYÉ par D. Eden et RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 18 juin 2025, tel que distribué.

Le commissaire C. Lavallee s'est abstenu de voter.

b) Séance extraordinaire tenue le 9 juillet 2025

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 9 juillet 2025, tel que distribué.

La commissaire-parent K. Richardson et les commissaires D. Cornforth, D. Ford-Caron et C. Lavallee se sont abstenus de voter.

25-09.09 Affaires découlant des séances précédentes

Il n'y a aucune affaire découlant des séances précédentes.

25-09.10 Rapport du président

Le président a fait parvenir aux commissaires, avant la tenue de la séance, un rapport portant sur les points suivants :

- Compressions budgétaires du ministère de l'Éducation
- Feu vert pour la nouvelle école secondaire de la ville de Québec
- Communiqués de presse (QCT, CBC, Radio-Canada)

25-09.11 Rapport du directeur général

Y. Lambert
s'est joint à
19h07.

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

- a) Bilan actualisé des Services éducatifs

J. Duchamp a rendu compte de la réunion des Services éducatifs combinés pour les équipes d'orientation scolaire et des deux présentations en ligne destinées aux membres du personnel de toutes nos écoles.

À la suite de la nouvelle politique du ministère de l'Éducation interdisant l'usage de téléphones cellulaires et d'appareils informatiques personnels pendant les heures de classe, un guide des meilleures pratiques a été élaboré, en collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale, afin d'aider nos écoles à mettre en œuvre ces nouvelles directives dans leurs codes de conduite.

J. Kilganan
s'est joint à
19h14.

- b) Bilan actualisé du Service des ressources matérielles et du Service de l'informatique

B. Sévigny a indiqué que, depuis l'approbation du projet par le Conseil des ministres en juillet dernier, de nombreux soumissionnaires ont manifesté leur intérêt pour la construction d'une nouvelle école secondaire à Québec.

Dans le cadre de la migration vers Windows 11, le service de l'informatique a préparé 400 nouveaux ordinateurs portables pour remplacer les équipements vieillissants qui ne pouvaient pas prendre en charge la mise à niveau.

Les commandes pour la rentrée scolaire se déroulent sans encombre et la mise en œuvre des achats locaux, conformément aux directives du gouvernement, se passe bien grâce à l'excellente collaboration de nos équipes scolaires et du service de l'approvisionnement.

- c) Bilan actualisé du Service des ressources humaines

En date du 1^{er} juillet et après 25 ans en tant que directrice de l'école primaire de Sainte-Foy, Julie Simard a été nommée directrice du service des ressources humaines.

25-09.11

Rapport du directeur général (suite)

- c) Bilan actualisé du Service des ressources humaines (suite)

Le service des ressources humaines surveille de près le nombre de postes équivalents temps plein au sein de la commission scolaire, ainsi que les budgets correspondants, en mettant l'accent sur le recrutement de personnel qualifié.

- d) Bilan actualisé des Communications

Le service des communications a beaucoup de projets en réserve pour cette nouvelle année scolaire, mais l'un de ses principaux projets sera la construction d'une nouvelle école secondaire. Bien que le processus de dénomination de l'école ne soit pas encore entamé, le projet lui-même s'appellera « Uni.T », symbole de l'effort collectif et du dévouement de tous les employés de la CSCQ impliqués dans cette entreprise historique.

- e) Bilan actualisé du Service des ressources financières

A. Landry a souligné que l'été avait été marqué par une grande incertitude et un stress important dans le secteur de l'éducation, le gouvernement ayant annoncé d'importantes compressions budgétaires avant de réinvestir la plupart des fonds peu après. Bien que des ajustements seront faits, le réinvestissement permettra à la CSCQ de présenter un budget balancé sans impacter les services aux élèves.

- f) Bilan actualisé du Secrétariat général

V. Laliberté a informé le conseil que l'Autorité des marchés publics avait envoyé, le 9 juillet, la confirmation officielle de la fermeture du dossier concernant l'achat de meubles pour l'école primaire de New Liverpool.

Dans le cadre de nos efforts continus en matière de gestion des documents, de nombreuses boîtes contenant des dossiers ont été transférées de tous nos établissements vers notre centre de gestion des documents, avec l'aide de notre directeur du Service des ressources matérielles qui a coordonné les déplacements.

- g) Bilan actualisé du Directeur général

Le directeur général a partagé une importante étape franchie au cours de l'été : les fonctions de Directrice générale adjointe (DGA) et de Directrice du service des ressources humaines (DRH) ont pu être officiellement séparées avec la nomination de la nouvelle Directrice des RH. Cela a permis à notre DGA — qui occupait les deux postes depuis trois ans — de mieux équilibrer sa charge de travail et de se concentrer enfin sur ses tâches au sein de la direction générale.

25-09.11 Rapport du directeur général (suite)

- g) Bilan actualisé du Directeur général (suite)

Il est à noter que la 27^e édition de la course annuelle *CQSB Cross-Country Run* aura lieu le 4 octobre 2025, à la Base de plein air de Sainte-Foy. Les informations quant aux inscriptions ainsi que les archives des événements passés sont regroupées sur le site dédié à la course : <https://cqsbcrosscountry.weebly.com/>

25-09.12 Planification stratégique

Il n'y avait rien à rapporter.

25-09.13 Affaires nouvelles

- a) Indemnité des commissaires 2025-2026

Il est PROPOSÉ par K. Gauthier, APPUYÉ par S. Picknell et RÉSOLU à l'unanimité ; QU'à compter du 1^{er} juillet 2025, la rémunération totale disponible pour les commissaires et les commissaires-parents soit établie conformément au montant payable en vertu du décret no 965-2025 adopté le 16 juillet 2025 ; et

QUE le montant total établi soit réparti de la façon suivante :

Président	(7 227 \$ + 1 030 \$ + \$16 601)	24 858.00 \$
Vice-président	(7 227 \$ + 5 203 \$)	12 430.00 \$
Commissaires	(14 x 7 227 \$)	101 178.00 \$
Développement professionnel		5 939.00 \$
Frais de circonscription		10 605.00 \$
TOTAL		155 010.00 \$

et ;

QUE toute somme non dépensée découlant de l'application du décret no 965-2025 soit portée à l'attention du Conseil des commissaires ; et

QUE l'annexe A de la Politique sur la rémunération et les dépenses de circonscription du Conseil des commissaires soit mise à jour avec le montant susmentionné.

25-09.13

Affaires nouvelles (suite)

b) **Contrats de transport d'un an**

Il est proposé par C. Lavallee, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec accepte les contrats de transport d'un an suivants pour l'année scolaire 2025-2026 ;

Transporteur	Capacité	Territoire	2025-2026 (\$) Taxes non comprises
Transport Nadia Lapointe	Berline 820	Ile d'Orléans	38 200
Transport Nadia Lapointe	Berline 810	Ile d'Orléans	38 200
Autobus Rowley	421 5 rangées	Valcartier	75 041,16

et ;

QUE le directeur général soit autorisé à signer les contrats au nom de la commission scolaire.

c) **Nomination des commissaires aux comités de la CSCQ 2025-2026**

- a) Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par S. Picknell et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE pour l'année 2025-2026, le comité exécutif soit composé du directeur général, Stéphane Lagacé, du président, Jean Robert, du vice-président, Ian O'Gallagher, du commissaire-parent Jason Kilganan et des commissaires André Gosselin, Cameron Lavallee, Debbie Ford-Caron, Debbie Cornforth, Jo-Ann Toulouse et Jo Visser.
- b) Il est PROPOSÉ par K. Richardson, APPUYÉ par D. Ford-Caron, et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE pour l'année 2025-2026, les représentants des commissaires aux comités de la Commission scolaire Central Québec soient les suivants :

Comité de vérifications : Ian O'Gallagher, Jo-Ann Toulouse, Shirley Picknell

Comité de parité du conseil : Jason Kilganan

Comité d'éthique et gouvernance : Jean Robert, KayLee Richardson, David Eden, Linda Bechtiger

Évaluation du directeur général : Jean Robert, Debbie Ford-Caron, Debbie Cornforth

25-09.13

Affaires nouvelles (suite)

- c) Nomination des commissaires aux comités de la CSCQ 2025-2026 (suite)

Comités d'expulsion :

Chibougamau : Jo-Ann Toulouse
Jonquière : Debbie Ford-Caron
La Tuque : Chantal Guay
Ville de Québec : André Gosselin
Thetford Mines : Jo Visser
Trois-Rivières : Karine Gauthier
Shawinigan : Linda Bechtiger

Comité des ressources humaines : Jean Robert, Debbie Cornforth, Jason Kilganan, André Gosselin, Karine Gauthier et Jo Visser

Comités des relations de travail :

Administrateurs des écoles et des centres : André Gosselin et Shirley Picknell
Personnel supérieur de service : Jean Robert et Ian O'Gallagher

Comités de révision des décisions :

Chibougamau/Jonquière : Debbie Ford-Caron, Chantal Guay et Jo-Ann Toulouse
Ville de Québec : David Eden et Debbie Cornforth
Thetford Mines : Jean Robert, Jo Visser
Trois-Rivières/Shawinigan/La Tuque : Chantal Guay, Karine Gauthier et Linda Bechtiger

Comités consultatifs des transports* :

CSCQ (Ville de Québec) : Cameron Lavallee et Shirley Picknell
C.s. s. de la Beauce-Etchemin : Jo Visser
C.s. s. de l'Énergie : Linda Bechtiger
C.s. s. de la Jonquière : Debbie Ford-Caron
C.s. s de Portneuf : Debbie Cornforth
C.s. s. du Chemin-du-Roy : Karine Gauthier
C.s. s. du Lac-Saint-Jean : Debbie Ford-Caron

*À noter qu'au cours des dernières années, les commissaires élus sur les comités consultatifs des transports n'ont pas pris part aux réunions tenues par les centres de services scolaires (CSS). Un courriel sera envoyé aux CSS afin de leur fournir les informations requises pour joindre les commissaires élus et les inviter à leurs réunions.

d) Contestation de la validité des règles budgétaires

ATTENDU QUE, outre diverses coupes budgétaires pour 2024-2025, le gouvernement a annoncé le 12 juin 2025 des compressions budgétaires qui obligeraient la Commission scolaire Central Québec à réduire ses dépenses de plus de 2 367 483 millions de dollars pour 2025-2026 (mesure 16032), l'exposeraient potentiellement à une pénalité d'environ 2 480 188 millions de dollars si elle ne parvient pas à ramener ses effectifs en dessous du nouvel objectif fixé par le ministre (mesure 16034), et interdiraient à la commission scolaire d'accéder à 3 150 000 millions de son excédent accumulé, ce qui aurait d'importantes répercussions sur les services directs aux élèves ;

ATTENDU QUE, le 9 juillet 2025, le Conseil des commissaires a adopté une résolution demandant au gouvernement de retirer les compressions budgétaires et de rétablir les anciennes règles relatives à l'accès aux fonds excédentaires accumulés ;

ATTENDU QUE, le 16 juillet 2025, la commission scolaire a reçu les règles budgétaires provisoires approuvées par le Conseil du trésor, qui maintiennent les compressions budgétaires susmentionnées, mais introduisent une nouvelle mesure qui mettrait à la disposition de la commission scolaire environ 2 154 237 millions de dollars pour compenser partiellement les compressions (mesure 16036), mais uniquement si la commission scolaire se conforme à des conditions restrictives qui limitent sa gestion et son contrôle, notamment :

- (a) Se conformer à un nouvel objectif en matière de dotation en personnel fixé par le ministère ;
- (b) Exiger que la commission scolaire maintienne ses dépenses pour certaines priorités gouvernementales, notamment dans le cadre d'enveloppes budgétaires appelées « mesures dédiées et protégées » qui ne peuvent être utilisées qu'à des fins très spécifiques, pouvant ne pas correspondre aux priorités de la communauté ; et
- (c) Participer à des projets de mutualisation régionaux et nationaux.

ATTENDU QUE les mesures dédiées et protégées ont déjà été déclarées inconstitutionnelles par la Cour d'appel du Québec dans son jugement rendu en avril 2025 dans l'affaire du projet de loi 40 (Association des commissions scolaires anglophones du Québec c. Procureur général du Québec, 2023 QCCS 2965, par. 294-295, 299, 439, confirmé 2025 QCCA 282 par. 195-208, 277) ;

ATTENDU QUE les conditions rattachées aux nouvelles mesures restreignent la gestion et le contrôle garantis par la section 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et empêcheraient la commission scolaire de gérer son personnel et d'allouer ses fonds d'une manière qui réponde aux besoins de ses élèves et de sa communauté ;

d) Contestation de la validité des règles budgétaires (suite)

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires s'engage à protéger les services et les initiatives qui répondent aux besoins particuliers de ses élèves et de sa communauté ;

ATTENDU QUE le ministère a exigé que tous les organismes scolaires soumettent leur budget pour 2025-2026 au plus tard le 26 septembre 2025 ;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par D. Eden et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec mandate la firme Power Law pour prendre les mesures nécessaires afin que la CSCQ se joigne à la requête de l'ACSAQ visant à contester la validité des règles budgétaires et à demander un sursis à leur application.

e) Demande de remplacement de bâtiment : École primaire anglophone de la Mauricie

ATTENDU QUE le bâtiment de l'école primaire anglophone de la Mauricie est vieillissant ;

ATTENDU QUE d'importants travaux de rénovation doivent être effectués et que ces travaux nécessitent la relocalisation des élèves ;

ATTENDU QU'il est impossible pour la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) de déplacer les élèves dans un autre établissement ;

ATTENDU QUE pour des raisons de distance et de transport, il n'est pas possible de réorganiser autrement l'une ou l'autre de nos écoles en Mauricie ;

ATTENDU QUE le rapport des professionnels réalisé en 2018 mentionne qu'un minimum de travaux de rénovation coûterait plusieurs millions de dollars ;

ATTENDU QUE la CSCQ est propriétaire d'un terrain (lot #1 211 884) qui permettrait la construction d'une nouvelle école ;

ATTENDU QUE cette nouvelle école pourrait offrir une communauté d'apprentissage dynamique qui permettrait à la population étudiante du primaire de Trois-Rivières de recevoir la meilleure éducation possible ;

Il est PROPOSÉ par K. Gauthier, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) soumette une demande au ministère de l'Éducation pour la construction d'une nouvelle école sur le lot # 1 211 884 en remplacement de l'école primaire anglophone Mauricie (1275, rue Nicolas-Perrot, Trois-Rivières (Québec) G9A 1C2).

- f) Demande d'espace supplémentaire : École primaire de la rive nord (Charlesbourg)

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur des programmes de maternelle 4 ans dans la plupart des écoles primaires aura pour effet de limiter la capacité d'accueil des écoles ;

ATTENDU QUE la relocalisation des élèves de la Rive-Nord de Québec qui fréquentaient l'école Saint-Vincent a créé des problèmes de capacité d'accueil dans les écoles existantes de la région de Québec ;

ATTENDU QU'aucune école n'est physiquement située dans le territoire nord-est de la ville de Québec où la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) a la plus grande population étudiante ;

ATTENDU QUE l'absence d'école dans cette partie de la ville entraîne des temps de transport très longs le matin et après l'école pour que les élèves puissent accéder aux écoles actuelles ;

ATTENDU QUE le temps consacré au transport scolaire ne contribue pas à la mission de la CSCQ qui consiste à soutenir des communautés d'apprentissage dynamiques dans ses écoles afin de permettre aux élèves de recevoir la meilleure éducation possible et de les préparer à réaliser leur plein potentiel ;

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par C. Lavallee et RÉSOLU avec treize (13) votes en faveur, aucune opposition et une (1) abstention (Ian O'Gallagher) ; QUE la Commission scolaire Central Québec présente une demande au ministère de l'Éducation pour la construction d'une nouvelle école primaire dans l'arrondissement Charlesbourg afin de mieux desservir la population étudiante du secteur nord-est de la ville de Québec.

- g) Demande d'espace supplémentaire : École primaire de Portneuf – Gymnase et classe pour la maternelle 4 ans

ATTENDU QUE l'école primaire de Portneuf n'a pas de gymnase ;

ATTENDU QU'il y a un besoin pour une salle de classe de maternelle 4 ans ;

ATTENDU QU'il est important que l'école primaire de Portneuf ait son propre gymnase adapté dans son bâtiment ;

ATTENDU QUE l'activité physique régulière favorise la concentration, qui est un facteur clé de la réussite scolaire ;

- g) Demande d'espace supplémentaire : École primaire de Portneuf – Gymnase et classe pour la maternelle 4 ans

Il est PROPOSÉ par D. Cornforth, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec présente une demande au ministère de l'Éducation pour obtenir un espace permanent additionnel pour un gymnase et une classe de maternelle 4 ans à l'école primaire de Portneuf (35, rue Richard, Cap-Santé, QC G0A 1L0).

- h) Demande d'espace supplémentaire : École secondaire régionale Riverside – Gymnase

ATTENDU QUE, depuis 2016-2017, l'école primaire régionale Riverside occupe les locaux adjacents à l'école secondaire régionale Riverside ;

ATTENDU QUE l'augmentation des effectifs dans les deux écoles a rendu encore plus pressant le besoin d'agrandir les installations sportives ;

ATTENDU QUE l'école primaire régionale Riverside a atteint la limite de sa capacité et ne peut plus partager le gymnase avec les élèves de l'école secondaire ;

ATTENDU QU'il est important pour l'école secondaire régionale Riverside d'avoir son propre gymnase adapté dans son bâtiment – afin de satisfaire aux exigences de base du cursus en ce qui concerne le nombre de minutes par semaine ;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'autre école secondaire anglophone dans un rayon de 200 kilomètres de l'école secondaire régionale Riverside et que les statistiques démographiques du ministère de l'Éducation indiquent une augmentation des effectifs de cette école au cours des cinq prochaines années ;

ATTENDU QUE les statistiques démographiques ne tiennent pas compte de l'augmentation de la population étudiante qui a été observée au cours des dernières années, les élèves de l'école primaire régionale Riverside poursuivant leurs études à l'école secondaire régionale Riverside.

ATTENDU QUE l'augmentation de la population étudiante entraînera un besoin de salles de classe supplémentaires et d'une salle de travail en commun

ATTENDU QUE les directeurs des deux écoles prévoient une augmentation de la population étudiante de plus de 200 élèves, soit environ 225 d'ici cinq ans ;

ATTENDU QUE la capacité d'accueil calculée par le ministère de l'Éducation est de 175 élèves pour l'école secondaire régionale Riverside ;

- h) Demande d'espace supplémentaire : École secondaire régionale Riverside – Gymnase

IL EST PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité : QUE la Commission scolaire Central Québec soumette une demande au ministère de l'Éducation pour l'ajout de trois salles de classe, d'une salle de collaboration et pour la construction d'un gymnase à l'école secondaire régionale Riverside (1770, rue Joule, Jonquière, QC G7S 3B1)

- i) Demande d'espace supplémentaire : École primaire de Valcartier

ATTENDU QUE le bâtiment de l'école primaire de Valcartier est vieillissant ;

ATTENDU QUE l'effectif scolaire de l'école primaire de Valcartier augmente régulièrement ;

ATTENDU QUE la capacité d'accueil de l'école primaire de Valcartier a été dépassée et qu'une classe mobile est utilisée depuis 2015 pour accommoder la communauté ;

ATTENDU QUE l'augmentation des inscriptions a nécessité l'installation d'une deuxième salle de classe mobile au cours de l'été 2024 ;

ATTENDU QUE cette augmentation a également nécessité qu'un groupe d'élèves commence à occuper une salle du centre communautaire, situé dans un bâtiment voisin ;

ATTENDU QUE la situation géographique ne permet pas de transférer les élèves dans une autre école ;

ATTENDU QUE l'école ne peut être agrandie en raison de l'état du bâtiment et du fait qu'il ne répond plus aux normes ;

Il est PROPOSÉ par C. Lavallee, APPUYÉ par K. Richardson et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec présente une demande au ministère de l'Éducation pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école primaire Valcartier.

- j) Cession de lots pour la construction d'une nouvelle école secondaire pour la CSCQ

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) a pour projet la démolition de l'École Saint-Vincent et la reconstruction d'une nouvelle école secondaire sur le même site ;

25-09.13 Affaires nouvelles (suite)

- j) Cession de lots pour la construction d'une nouvelle école secondaire pour la CSCQ (suite)

ATTENDU QUE la CSCQ a demandé à la VILLE la cession d'un immeuble pour répondre à ses besoins ;

ATTENDU QUE la CSCQ a besoin d'un terrain situé dans le secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge de la VILLE pour la construction d'une nouvelle école ;

ATTENDU QUE la CSCQ a reçu l'autorisation du ministre de l'Éducation pour procéder au Projet ;

ATTENDU QUE les parties ont convenu des grands principes d'utilisation des locaux de l'école et des plateaux sportifs extérieurs par la Ville ;

ATTENDU QUE la Ville cédera un immeuble connu et désigné comme étant composé du lot 2 171 963 et d'une partie du lot 2 012 265 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale combinée approximative de 12 183,5 mètres carrés ;

Il est PROPOSÉ par K. Gauthier, APPUYÉ par S. Picknell et RÉSOLU à l'unanimité ; D'AUTORISER le directeur général de la Commission scolaire Central Québec à signer les documents nommés « offre de cession » d'un immeuble connu et désigné comme étant composé du lot 2 171 963 et d'une partie du lot 2 012 265 du cadastre du Québec, ses annexes ainsi que tous les documents afférents, substantiellement conformes aux documents déposés en annexe.

25-09.14 Rapports des comités

- a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

- b) Comité de parents

Aucune rencontre n'a eu lieu.

- c) Comité consultatif des services aux EHDAAs

Aucune rencontre n'a eu lieu.

- d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

25-09.14 Rapports des comités (suite)

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f) Comité d'évaluation du directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité d'allocation des ressources

Une rencontre a lieu le 25 juin 2025. N. L'Heureux a résumé les sujets discutés.

25-09.15 Association des commissions scolaires anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

Aucun rapport n'a été fait.

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 12 septembre 2025.

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

25-09.16 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi 1^{er} octobre 2025.

25-09.17 Période de questions

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

25-09.17 Période de questions (suite)

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question.

25-09.18 Session à huis clos

Il n'y a eu aucune session à huis clos.

25-09.19 Levée de la séance

Il a été PROPOSÉ par J. Visser de lever la séance à 21h.

Vincent Laliberté
Secrétaire général

Jean Robert
Président

Approuvé le 1^{er} octobre 2025.